

Un homme à la rue obtient le droit de vote

Partage international n° [95](#) - Juillet 1996

Un sans abri âgé de 34 ans, Ken Lippiatt, de Cornouailles, en Grande-Bretagne, est entré dans les annales judiciaires en gagnant un procès contre le conseil municipal de sa commune, obtenant ainsi le droit de figurer sur les listes électorales et donc le droit de vote. A défaut d'adresse permanente, des milliers de personnes sans abri, en Grande-Bretagne, sont privées d'avantages sociaux, de possibilités d'emploi, de soins médicaux et du droit de participer aux élections.

M. Lippiatt était allé en Justice après s'être vu refuser son inscription sur les listes électorales. Il a

informé la Cour qu'il se rendait régulièrement au foyer de jour « Breadline » pour les sans abri et les chômeurs, et qu'il se servait de cet endroit comme adresse postale. C'est parce qu'il n'y passait pas la nuit que les autorités locales avaient pu lui refuser son inscription.

Royaume Uni

Thématiques : [Société](#)

Rubrique : [Tendances](#) (Dans le monde actuel s'affirme une tendance de plus en plus prononcée à la synthèse, au partage, à la coopération, à de nouvelles approches et avancées technologiques pour la sauvegarde de la planète et le bien-être de l'humanité. Cette rubrique présente des événements et courants de pensée révélateurs d'une telle évolution.)